

## **Livre blanc sur l'assurance autonomie : un pas dans la bonne direction!**

---

Publié par : **Chantier de l'économie sociale**



MONTRÉAL, le 30 mai 2013 - Le Chantier de l'économie sociale tient à saluer le dépôt du livre blanc sur l'assurance autonomie dont les grandes orientations ont été présentées aujourd'hui par le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Réjean Hébert, en compagnie de la première ministre, madame Pauline Marois.

Avec le dépôt de ce livre blanc, le ministre Hébert amorce un processus qui s'annonce prometteur pour les personnes en perte d'autonomie souhaitant rester le plus longtemps dans le confort de leur domicile. En la matière, le Chantier de l'économie sociale rappelle toute l'importance de l'apport des entreprises d'économie sociale en aide à domicile (EÉSAD) qui, depuis déjà plus de 15 ans, contribuent de manière éloquente au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. Les 101 EÉSAD du Québec disposent non seulement de l'expertise nécessaire pour occuper une place de choix dans cette stratégie; elles manifestent également une grande ouverture à élargir leurs services et ainsi mieux répondre aux besoins de leurs usagers dans une perspective de complémentarité avec les autres acteurs œuvrant dans le secteur. Tant du point de vue de la qualité des services que de la capacité à répondre aux besoins, les EÉSAD se doivent d'être des partenaires privilégiés dans le développement et la mise en œuvre de l'assurance autonomie.

Selon Nancy Neamtan, présidente-directrice générale du Chantier de l'économie sociale : « Les 101 EÉSAD du Québec constitue un réseau mature et solide sur lequel le ministre a tout avantage à s'appuyer. Elles sont présentes sur tout le territoire, se sont dotées d'outils de formation favorisant la qualité des services et disposent de tous les atouts pour relever ce défi. En fait, le Québec n'a tout simplement pas les moyens de se priver de la contribution des EÉSAD. Le ministre de la Santé et des Services sociaux favorisera grandement les chances de réussite de son projet d'assurance autonomie en leur accordant une place conséquente et les moyens pour leur permettre d'assurer des services de qualité et des conditions de travail décentes à leurs travailleuses ».

### **À propos du Chantier**

Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome ayant pour principaux mandats la promotion et le développement de l'économie sociale au Québec. Corporation à but non lucratif, le Chantier réunit des promoteurs d'entreprises d'économie sociale (coopératives et organismes sans but lucratif) œuvrant dans de multiples secteurs d'activités (environnement, services de proximité, communications, loisir, habitation, ressources naturelles, enfance-famille, formation, financement, culture, etc.), des représentants des grands mouvements sociaux et des acteurs du développement local en milieux rural et urbain.

Renseignements : Carole Lévesque

514-899-9916 (poste 238)

Responsable des communications, Chantier de l'économie sociale